

**ETUDE PREALABLE A
L'ELABORATION DU DOCUMENT
D'OBJECTIFS DU SITE
D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
« VALLEE DU GARDON DE MIALET »
FR9101367**

Maitre d'ouvrage – Période

Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts-Gardons
Juin 2009 à février 2010



Contexte

Le réseau Natura 2000, lancée au niveau européen en 1992, a pour double objectif de préserver la diversité biologique et de valoriser les territoires. Ainsi, des sites à forte valeur écologique sont définis dans l'ensemble des pays européens. En ce qui concerne la France, 1706 sites ont été délimités, dont 1334 Sites d'Importance Communautaire (SIC) et 371 Zones de Protection Spéciale (ZPS). Le SIC « Vallée du Gardon de Mialet » FR9101367 a été proposé en décembre 2008 pour son intérêt paysager, faunistique et floristique. Ce site concerne une vallée typique des Cévennes méridionales englobant le Gardon de Mialet et son bassin versant marqué par une occupation humaine très ancienne. Le substrat acide a permis le développement de la châtaigneraie qui, après avoir représenté une ressource essentielle des communautés cévenoles, a perdu de son intérêt du fait du développement des échanges et de la déprise importante qu'ont connu toutes les vallées de ce type. L'économie repose actuellement en grande partie sur le tourisme vert et une agriculture de petites exploitations (élevage d'ovins et de caprins pour la viande et la production fromagère). Cependant, le paysage reste marqué par son exploitation passée en terrasses pour la culture des vignes, des oliviers et de la châtaigne. En ce qui concerne l'environnement, ce site est particulièrement riche, avec de nombreuses espèces floristiques et faunistiques à caractère patrimonial certain. Pour exemple, nous pouvons citer le Castor d'Europe, le Blageon, le Chabot, l'Ecrevisse à pieds blancs ou la Cordulie à corps fin pour la faune, le Pin de Salzmann, la Spiranthe d'été ou le Ciste de Pouzols pour la flore. Les milieux naturels représentent également un assemblage d'intérêt particulier, comportant notamment plusieurs habitats d'intérêt communautaire comme les Châtaigneraies, les landes sèches européennes ou les prairies maigres de fauche de basse altitude.

Objectif

L'étude en question consiste en l'étude préalable à la réalisation du Document d'Objectifs (Docob) du SIC « Vallée du gardon de Mialet » FR9101367. L'objectif est alors de mener des investigations sur l'ensemble du territoire défini en vue d'établir un état préliminaire du milieu naturel sur lequel pourra s'appuyer l'élaboration du Docob ultérieurement. Cet état préliminaire permet de caractériser et de décrire l'ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Pour chacun, l'enjeu de conservation et l'état de conservation sur le SIC sont évalués. De plus, les facteurs naturels et anthropiques influençant positivement et négativement l'habitat ou l'espèce sont définis afin de proposer, au final, des mesures de gestion conservatoire à mettre en place sur le site.

Résumé

Cinq phases de travail ont été mises en œuvre pour l'étude faune/flore :

1. Investigations bibliographiques et documentaires + contact de personnes ressources
2. Campagnes de terrain du milieu naturel (habitats, flore, poissons, Ecrevisse à pieds blancs, odonates et chiroptères)
3. Analyse de l'existant avec cartographie sous SIG
4. Réalisation de fiches synthétique présentant les habitats/espèces (descriptif général + Etat de conservation sur site et enjeu de conservation + facteurs naturels et anthropiques influençant la présence de l'habitat/espèce considéré + propositions de mesures de gestion conservatoire)

Intérêt méthodologique :

- veille bibliographique, audits de personnes ressources et collaborations avec des experts naturalistes ;
- expertise écologique sur les habitats, notamment habitats Natura 2000, sur les Odonates, les Chiroptères et les Poissons (avec Aqua-logiq) ;
- cartographie des habitats de l'ensemble du SIC ;
- cartographie des éléments patrimoniaux et des enjeux ;
- analyse des effectifs des espèces concernés ;
- analyse des intérêts et de la valeur patrimoniale des habitats/espèces sur le site ;
- analyse des éléments favorables et défavorables en liaison avec les enjeux patrimoniaux ;
- analyse et hiérarchisation des enjeux (selon l'enjeu de l'espèce et l'état de conservation sur site) ;
- réflexions sur la gestion et la conservation des milieux et des espèces et orientations de gestion ;
- savoir-faire dans la rédaction et l'élaboration d'une analyse écologique préalable à l'élaboration d'un Document d'objectifs ;
- participation à une réunion de Comité de Pilotage (COPIL) Natura 2000 ;



Gardon de Mialet – CBE 1^{er} septembre 2009



Prairie de fauche – CBE 20 mai 2009



Chataigneraie – CBE 13 septembre 2009